

RECYCLAGE À LA SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX EN HAUTEUR

Évacuation d'un agent en difficulté

- Objectif :** Comprendre et appliquer les gestes de sécurité pour l'évacuation d'un agent en difficulté.
- Public concerné :** Personnels d'exécution, d'intervention ou de dépannage.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Avoir suivi une formation initiale aux travaux en hauteur.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
Posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.**
- Durée :** 1 jour en continu - (7 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur la présentation des exposés théoriques, des démonstrations et des travaux pratiques réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine et de la maîtrise des risques.
60 % du temps est consacré à des exercices en situation réelle.
- Évaluation des acquis :** Évaluation des acquis à la fin de formation.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée, poteaux bois, béton et métallique pour les exercices.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation et attestation d'aptitude
- Lieu :** DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou site client sous condition.

CONTENU DU STAGE

PARTIE THÉORIQUE – (3 h)

1 – TRAVAUX EN HAUTEUR ET SECURITÉ « rappels »

- Principes généraux de prévention
- Sensibilisation à la sécurité
- Conséquences d'une chute dans un harnais
- Le syndrome de suspension
- Démarche préalable avant toute intervention de secours
- Limite d'intervention
- Détails d'un mode opératoire d'évacuation selon le nombre de personnes, l'accès, le matériel à disposition, l'environnement ...
- Législation, réglementation
- Décret 2004-924
- Responsabilités

2 – PROTECTION COLLECTIVE « rappels »

- Moyens fixes
- Moyens mobiles
- Appareils d'élévation
- Balisage, signalisation

3 – PROTECTION INDIVIDUELLE « rappels »

- EPI et normes
- Force de choc, facteurs de chute
- Tirant d'air

4 – VÉRIFICATION DES EPI « rappels »

- Entretien et contrôle
- Règles générales d'utilisation et de stockage des EPI contre les chutes de hauteur et des kits d'évacuation

PARTIE PRATIQUE – (4 h)

5 – SAUVETAGE DE PERSONNE SUSPENDUE

- Évacuation d'un agent en difficultés en partie haute d'un support de distribution public à l'aide d'un descenseur ou évacuateur.

Remarque : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtement de travail,
- Chaussures ou bottes de sécurité (EN 345),
- Gants de protection (EN 388),
- Casque avec jugulaire (EN 397),
- Harnais-ceinture (EN 358 et EN 361) équipé de :
 - ✓ Longe de maintien au poste de travail de plus de 3 mètres (EN 358),
 - ✓ Longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie (EN 355),
 - ✓ Anneau de sangle (EN 795B),
 - ✓ Sacoche à outils.
- Coulisseau antichute (EN 353-2),
- 3 Connecteurs (EN 362).

Si possible un équipement collectif :

- Kit d'évacuation personne suspendue,
- Grimpettes pour poteaux bois et béton.